

SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES

Quête nationale les 17 et 18 mars 2018

Appel à la générosité pour soigner, accompagner et insérer les personnes en situation de handicap en France et à l'international

En France, 850 000 personnes* souffrent d'une mobilité réduite. Malgré cette représentation importante, force est de constater que les efforts pour améliorer l'accessibilité et intégrer les personnes handicapées dans la société sont encore insuffisants et provoquent appauvrissement, échec scolaire et isolement.

Un sujet préoccupant pour le gouvernement puisque lors du Comité interministériel du handicap, qui s'est tenu le 20 septembre 2017, le Premier Ministre, Edouard Philippe, s'est engagé à faire de la politique du handicap une priorité du quinquennat. Pour agir efficacement sur le quotidien des personnes, il souhaite s'engager pour faciliter l'accès à l'école, à l'emploi, au logement, à la santé, à la ville et aux transports, aux sports, à la culture et aux loisirs.

L'engagement de l'Ordre de Malte France s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

En France : une prise en charge personnalisée et tournée vers l'ouverture sociale.



© Jean Luc Luyssen

Depuis plus de 30 ans, l'Ordre de Malte France gère et anime des lieux de vie adaptés aux personnes lourdement handicapées physiques. Médecins, infirmiers, personnels soignants, psychologues et animateurs apportent à chacun soin, confort et bien-être. Chaque résident est accompagné pour bâtir son projet de vie. L'autonomie et l'épanouissement sont au cœur des activités proposées et mises en œuvre par les professionnels et les bénévoles : enseignement à distance, sorties culturelles, voyages, échanges inter-établissements, équithérapie, musicothérapie...

Les fonds collectés en 2017 ont permis de favoriser l'insertion sociale des personnes en situation de handicap que nous accompagnons.

Les fonds collectés cette année serviront notamment à :

- Acheter du matériel dont un véhicule adapté pour effectuer des sorties hors des établissements.
- Développer de nouvelles activités non financées par les fonds publics (ateliers culturels, séances snoezelen, sport...).

A l'international : renforcement du transfert de compétences local, traitement des malformations osseuses et acquisition de nouveaux équipements orthopédiques.



© Ordre de Malte France

En Afrique, le handicap physique est très rarement pris en charge par des professionnels, faute d'expertise spécifique, de moyens et d'équipements adaptés. Les enfants handicapés, les plus vulnérables, sont condamnés, s'ils ne peuvent être opérés ou appareillés correctement, à l'isolement et la déscolarisation, responsables de l'exclusion sociale.

Des missions de médecins experts restent donc incontournables pour favoriser le transfert de compétences et permettre aux chirurgiens et kinésithérapeutes de nos hôpitaux du **Sénégal (CHOM de Dakar), du Bénin (Hôpital de Djougou) et du Togo (Hôpital d'Elavagnon)** de maîtriser les techniques chirurgicales de réparation des malformations congénitales (pied bot) ou acquises (séquelles traumatiques ou post infectieuses). Le corps médical propose ensuite aux patients l'appareillage adapté et la réadaptation fonctionnelle nécessaire à un retour à la vie normale.

Les fonds collectés en 2017 ont permis d'acquérir du matériel d'ostéosynthèse et de réaliser plus de 800 opérations chirurgicales très spécialisées, comme celles de la scoliose chez l'enfant et l'adolescent au Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) à Dakar.

Les fonds collectés cette année serviront notamment à :

- Former les chirurgiens et kinésithérapeutes locaux à la maîtrise des techniques de chirurgie réparatrice pour une prise en charge optimale.
- Equiper des personnes souffrant de handicap avec des orthèses et prothèses facilitant leurs mouvements.
- Acquérir des équipements orthopédiques techniques plus adaptés et plus perfectionnés pour limiter la stigmatisation des personnes en situation de handicap et favoriser leur intégration.

Samedi 17 et dimanche 18 mars, des milliers de bénévoles de l'Ordre de Malte France se mobiliseront et quêteront pour soutenir les personnes handicapées physiques et leurs familles.

En 2017, la quête de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques a permis de collecter près de 90 000 €.

- 8 €** pour une séance de rééducation dans un de nos hôpitaux en Afrique
- 120 €** pour une séance d'équitation pour 5 résidents dans nos établissements en France
- 200 €** pour une tablette tactile adaptée
- 4 000 €** pour une hospitalisation dans le cadre d'une chirurgie rachidienne dans un de nos hôpitaux d'Afrique de l'Ouest

6 450 € pour un fauteuil roulant électrique



Pour en savoir plus :

- Rendez-vous sur :
 - www.ordredemaltefrance.org
- Téléchargez les outils de communication
 - [L'affiche de la campagne](#)
 - [Le dépliant donateur](#)
 - [Le Kit Photos en France et à l'international](#)

* INSEE

À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.



L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique depuis 1928.



Panorama de nos actions

CONTACTS PRESSE

Direction de la Communication
Juliette Hourlier
j.hourlier@ordredemaltefrance.org
01 55 74 53 18

Presse **SEITOSEI**
Olivier Coppermann
presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr
01 78 94 86 71 06 07 25 04 48

www.ordredemaltefrance.org

et  